

## Modification simplifiée n°4 Boisseuil

MARECHAL Florence - DDT 87/SUH/UTP <florence.marechal@haute-vienne.gouv.fr>

Ven 22/11/2019 13:26

À : Maëva AMIAUX <maeva.amiaux@limoges-metropole.fr>

Cc : JOSEPH Cédric (Adjoint au chef de service-Chef d'unité) - DDT 87/SUH/UTP <cedric.joseph@haute-vienne.gouv.fr>

Bonjour,

Vous avez transmis à la DDT la modification simplifiée n°4 sur le PLU de Boisseuil. Cette modification concerne le lotissement "Domaine de Poulénat" zoné sur le règlement graphique papier en U3.

Vous souhaitez zoner le lotissement du "Domaine de Poulénat" en U2, car les caractéristiques des lotissements de cette zone correspondent davantage à un zonage U2.

Il est à noter que la notice de présentation qui a été envoyée pour expliquer cette modification comporte une erreur page 3, 2ème paragraphe. Il est fait mention d'une zone U2p et d'une modification permettant de "faciliter l'implantation d'annexes aux habitations existantes et de réglementer les extensions". Cela ne correspond pas à la modification présentée.

Hormis cela, cette modification simplifiée n°4 n'appelle pas de remarque particulière,

Ce courriel vaut avis et peut être mis à disposition du public avec le dossier.

Bien cordialement,

--

 République Française Direction départementale des territoires de la Haute-Vienne	<b>Florence MARÉCHAL</b> <i>Service Urbanisme Habitat</i> <i>Adjointe au chef d'unité planification</i> <i>Chargée de projet</i> Le PASTEL - 22, rue des Pénitents Blancs - CS 43217 87032 Limoges - cedex 1 Téléphone : 05 55 12 95 23
--	---